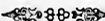


## LETTRE CIRCULAIRE

A MM. LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE PRIÈRES POUR LES PRÊTRES DÉFUNTS.



ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,  
21 mars 1849.

MONSIEUR,

Je suis chargé de vous informer qu'à une assemblée d'un grand nombre de membres de l'Association de Prières pour les prêtres défunts, tenue à l'archevêché, le 19 du présent mois, il a été proposé que, pour exempter les syndics de l'Association de la tâche assez onéreuse d'écrire aux membres pour leur annoncer la mort d'un prêtre, l'avis en fût donné sur les journaux de cette ville publiés en langue française, et que cette proposition a été unanimement agréée. Il a été en même temps convenu que l'on ferait connaître de la même manière la mort des membres de la Caisse Ecclésiastique.

Je vous transmets ci-joint une liste exacte des membres de l'Association de Prières pour les prêtres défunts.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

F. H. BELLE-ISLE, P<sup>TR</sup>E.

*Secrétaire de l'Association de Prières.*